

Des BRIC aux BRICS+ : comment passer d'un simple acronyme à un partenariat capable de renverser l'ordre mondial en 25 ans ?

BRICS+ et « flying » PIIGS : du passé faisons table rase ? (partie 1/3)

<u>Thomas Deconstanza</u> est diplômé de SKEMA Business School (majeure en management de projet) et titulaire d'un doctorat en langue et littérature slave au sein de l'Université Lille 3. Il occupe aujourd'hui le poste de country manager Espagne /Portugal à Barcelone, après avoir travaillé pour différents groupes industriels en Russie, Ukraine et France.

Contexte

L'entrée de l'Iran, de l'Égypte, de l'Éthiopie et des Émirats arabes unis au sein des BRICS¹ – devenus BRICS+ – au 1^{er} janvier 2024 a permis au PIB de ce partenariat² de dépasser aujourd'hui celui des membres du G7 (<u>Bulletin de la Banque de France</u>, 9 janvier 2024).

De leur côté, les PIIGS³, pays autrefois décriés pour leur mauvaise gestion économique, ont produit en 2023 des taux de croissance économique supérieurs à la France ou à l'Allemagne (<u>Peralta</u>, 19 juin 2023).

Comment intégrer cette nouvelle donne ? Quels effets ces changements auront-ils sur l'ordre mondial et régional ? Quels défis posent-ils aux institutions internationales existantes ? Les organisations traditionnelles parviendront-elles à s'adapter ? Afin d'éclairer les dynamiques qui redéfinissent actuellement le paysage géopolitique planétaire, cette étude tripartite entreprend d'analyser le fonctionnement des groupes de pays BRICS+ et PIIGS, leur composition hétérogène ainsi que leur poids dans les relations internationales et de les comparer aux structures multilatérales consacrées telles que l'Organisation des Nations unies (ONU), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Union européenne (UE). S'attardant sur les BRICS+, elle met en évidence l'influence croissante de nouveaux membres, remodelant l'ordre mondial selon une multipolarité toujours accrue. En parallèle, elle examine les défis économiques et politiques rencontrés par les PIIGS et leur impact sur la cohésion européenne. Enfin, elle intègre une évaluation des tensions entre les groupes émergents et les institutions établies (ONU, FMI, UE) en proposant des exemples concrets de coopération et de conflits d'intérêts (remise en question de la place du dollar dans les échanges mondiaux, création d'une deuxième BERD⁴, etc.). Cette étude s'achève par une réflexion sur la nécessité d'ajuster les organisations multilatérales aux nouvelles réalités géopolitiques.

Dans cette première partie, nous retracerons la genèse des BRICS et leur évolution en BRICS+, avant d'évoquer leurs échéances pour l'année 2024. La nouvelle dimension prise par ce partenariat, tant sur le plan économique, démographique que militaire, sera ainsi soulignée,

1

¹ Anciennement BRIC, cet acronyme désigne l'ensemble de pays constitué par le Brésil, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud (en anglais « *South Africa* »)

² Nous prenons le parti de parler des BRIC (devenus BRICS puis BRICS+) comme d'un « groupe » ou d'un « partenariat », selon la définition donnée lors de la réunion de 2023 en Afrique du Sud. https://brics2023.gov.za/evolution-of-brics/

³ Acronyme désignant le Portugal, l'Italie, l'Irlande, la Grèce et l'Espagne (en anglais, « Spain »)

⁴ Banque européenne pour la reconstruction et le développement



notamment grâce à une discussion des récentes mesures visant à renforcer son influence mondiale (<u>Duggan, Hooijmaaijers, Rewizorski & Arapova, 17 décembre 2021</u>).

BRICS+: des origines à nos jours (2001 – 2024)

2001 – 2010 : les motivations économiques, financières et géopolitiques derrière la naissance du groupe

La création des BRIC, acronyme regroupant quatre pays émergents majeurs – Brésil, Russie, Inde, Chine – remonte au début des années 2000. L'idée de former une alliance économique et politique est apparue au cours d'une réunion informelle entre les dirigeants de ces pays en 2001, lors du Forum économique mondial de Davos. Il ne s'agit alors ni d'une organisation, ni même d'une entité juridique. En octobre 2003, une étude de Goldman Sachs confirme la rapide croissance des économies de ces quatre pays non-membres du G7 et prédit qu'elles accéderont bientôt aux premières places de l'économie mondiale (Goldman Sachs, octobre 2003). En conséquence, elle souligne la nécessité de réformer le G7 pour y incorporer ces quatre pays.

Les quatre chefs d'État se réunissent pour la première fois officiellement à Ekaterinbourg, en Russie, le 16 juin 2009. Lors de ce sommet, ils déclarent vouloir développer leur coopération pour faire advenir un monde multipolaire « plus démocratique et plus juste ». Dans cette déclaration, on peut lire les objectifs de ce groupe notamment sur la nécessité de « reformer l'architecture financière et économique mondiale ».

Les raisons de la création des BRIC sont donc multiples : premièrement, ces pays cherchaient à diversifier leurs partenariats économiques et politiques et à contester l'hégémonie occidentale au sein des institutions financières internationales telles que le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Deuxièmement, ils cherchaient à promouvoir le développement économique et social dans leurs régions respectives, ainsi qu'à renforcer leur position dans les négociations internationales sur des questions autour du commerce et du changement climatique. Enfin, l'association des BRIC a également été motivée par des considérations géopolitiques, visant à affirmer leur influence sur la scène mondiale et à façonner un nouvel ordre plus multipolaire.

En 2010, lors du sommet BRIC à Brasília, l'Afrique du Sud a ainsi été invitée à rejoindre le groupe, transformant les BRIC en BRICS.

2010 – 2024 : voies de développement : agrandissement, nouvelle Banque mondiale et première forme juridique

Depuis 2009, les BRICS organisent des sommets annuels, moments clés du renforcement de la coopération entre leurs membres. Après leur naissance officielle à Ekaterinbourg, le sommet de 2014 à Fortaleza, au Brésil, a donné aux BRICS leur première existence juridique, dotée d'un fonds, et d'un directoire (Menezes de Carvalho, 2017).

En effet, après avoir proposé des solutions alternatives au système financier international traditionnel et appelé à une réforme du FMI à la suite de la crise de 2008, les BRICS sont passés à l'action en lançant leur Nouvelle Banque de développement (NBD) : une institution financière multilatérale fondée avec un capital initial de 50 milliards de dollars réparti de manière équitable



entre les cinq membres de l'association. Objectif : soutenir le développement économique et social des pays membres, mais aussi d'autres économies émergentes, autour des énergies renouvelables, du transport, ou encore de l'eau. Les initiatives de la NBD ont par conséquent renforcé le rôle des BRICS dans la coopération internationale pour le développement. L'accord autour de la NBD prévoit en outre un Fonds de Réserve de Contingence (FRC) de 100 milliards de dollars (Menezes de Carvalho, 2017).

Contrairement au FMI et à la BERD, souvent critiqués pour leur approche conditionnelle des prêts et leur manque de représentation équitable des économies émergentes, la NBD offre une place plus importante aux pays en développement dans la prise de décision, à l'image de l'égale participation des cinq BRICS à la direction de l'institution, aspirant à une forme de gouvernance plus juste (voir le site de la NBD).

Les BRICS+ à horizon 2024 : utiliser tous les leviers d'influence disponibles afin de peser sur la scène internationale

Un groupe élargi et représentant le « Sud global » : changer de paradigme pour renforcer sa crédibilité

L'expansion des BRICS+ en janvier 2024 marque un tournant significatif dans l'équilibre mondial. L'intégration de nouveaux membres (l'Égypte, l'Éthiopie, l'Iran et les Émirats arabes unis) donne à ce partenariat une nouvelle portée : par le nombre de pays membres (neuf⁵), supérieur au G7, leur variété et leur influence dans de nombreux domaines.

Les nouveaux membres ne représentent que 4% du PIB du groupe BRICS+. Ce n'est donc pas pour des raisons économiques que ces pays ont intégré le cluster (<u>Parlement européen, 15 mars 2024</u>). En effet, les BRICS pesaient déjà plus du double de l'UE. En outre, les BRICS étaient, avant 2024, déjà présents sur les continents asiatique (Chine, Inde), eurasiatique (Russie), sud-américain (Brésil) et africain (Afrique du Sud). Néanmoins, intégrer des pays d'Afrique et du Moyen-Orient a permis d'augmenter significativement la représentation des pays du « Sud ». D'ailleurs, la liste des pays candidats à l'entrée accentue encore cette orientation géographique⁶. C'est sans doute lors du sommet d'octobre 2024 – qui doit avoir lieu en Russie – que les premières inflexions provoquées par les derniers arrivants deviendront manifestes. On peut néanmoins mettre en lumière plusieurs axes de lecture et de prospective.

Intégrer des représentants des différents courants religieux : un atout dans les futurs rapports de force ?

L'entrée simultanée de l'Iran et des Émirats arabes unis (E.A.U.) (sans compter celle de l'Égypte et bientôt de l'Arabie saoudite) démontre la capacité du groupe à capter des pays représentant les deux branches majoritaires de l'islam, qui plus est dans une région (le Golfe Persique) historiquement en proie à de vives tensions diplomatiques. On peut désormais considérer que les BRICS+ rassemblent l'ensemble des grands courants religieux : l'hindouisme (Inde), le

⁵ L'Arabie saoudite avait également été admise mais elle a décidé de reporter sa décision finale d'adhésion

⁶ Les pays candidats sont l'Algérie, le Bahreïn, le Bangladesh, la Biélorussie, la Bolivie, Cuba, l'Égypte, le Honduras, l'Indonésie, l'Iran, le Kazakhstan, le Koweït, le Nigeria, la Serbie, le Sénégal, la Thaïlande, le Venezuela et le Viêt Nam.

bouddhisme (Chine), le christianisme (orthodoxe pour la Russie et catholique pour le Brésil ou l'Afrique du Sud) et l'islam. Cela constitue assurément un gage de crédibilité et de puissance dans les potentiels rapports de force avec les autres groupes de pays ou organisations.

Jonathan Fox, professeur de sciences politiques, explique ainsi que si la religion n'est pas leur moteur, il est pour autant impossible de nier son influence sur le cours des relations internationales (<u>Fox, 2006</u>). En effet, il semble que la plupart des sociétés « accordent à la religion un rôle paradoxal dans les affaires humaines – à la fois facteur de paix *et* de conflits » (<u>Appleby, 2000, p. 3</u>). C'est donc également vrai sur la scène géopolitique internationale, où la religion peut être un puissant outil de persuasion ou de pression.

Un mastodonte militaire : un outil de hard power

L'élargissement du groupe ne présente pas seulement un intérêt sur le plan de l'influence idéologique. Bien que les BRICS+ ne forment pas d'alliance militaire et que certains membres soient en conflit (larvé ou réel) depuis des années, l'armée joue un rôle important pour tous les membres et futurs membres. Les capacités militaires impressionnantes de l'ensemble procurent davantage de poids à toute proposition ou demande de modification de traités multilatéraux existants, et sont susceptibles de provoquer quelques craintes.

En effet, selon <u>le classement de Global Firepower</u>, 6 des 9 pays constituant les BRICS+ figurent parmi les 20 nations les plus puissantes du monde (Russie, Chine, Inde, Brésil, Égypte, Iran). Si cet ascendant militaire était déjà une réalité avant l'élargissement de janvier 2024 – la Russie, la Chine et l'Inde possédant respectivement les 2^e, 3^e et 4^e plus grandes armées du monde – l'arrivée des nouveaux membres l'a considérablement renforcé. Les événements récents entre la Russie et l'Ukraine, et entre l'Iran et Israël, sont d'ailleurs révélateurs du positionnement militaire des BRICS+. Ces derniers mois, la Chine a considérablement augmenté ses échanges commerciaux avec la Russie (avec un doute sur les échanges de composants pouvant être destinés à l'armement), tandis que l'Iran lui fournit ostensiblement des drones de combats. L'Inde achète quant à elle le pétrole russe, permettant au pays de financer son économie de guerre.

Les BRICS+ face aux enjeux du futur : intégration géographique et verticale, attractivité et gestion des conflits selon de nouvelles « règles du jeu » favorables à la Chine (2024 - ?)

Un poids diplomatique renforcé dans les institutions traditionnelles : nouveaux rapports de force ou rééquilibrage ?

Sans avoir d'existence juridique en dehors de la NBD, ce jeune groupe de pays entraînera probablement une forme de solidarité au sein des instances existantes (ONU, FMI ou Banque mondiale). Un exemple frappant est l'absence (ou quasi-absence) de condamnation de l'invasion de l'Ukraine par la Russie de la part des pays membres des BRICS+ lors du vote des résolutions présentées à l'Assemblée générale de l'ONU. De même, la déclaration des chefs d'État et de gouvernement du G20 (qui compte désormais huit membres des BRICS+) à New Dehli en septembre 2023 ne mentionne pas la guerre commencée en février 2022 (Perruche, 9 septembre 2023). Un autre élément éloquent est la position pour le moins mesurée de la Chine et de la Russie à la suite



de l'attaque de drones iraniens sur le territoire israélien. Celle-ci confirme, comme l'explique Frédéric Lemaître, journaliste du *Monde*, la volonté des BRICS+ de faire de cet événement « l'occasion d'enfoncer un coin entre l'Occident et le reste du monde » (<u>Lemaître & Vitkine, 17 avril 2024</u>).

De nouveaux objectifs?

Ainsi les BRICS cherchent-ils à poursuivre, avec leur évolution en BRICS+, un processus de construction d'un espace international pouvant s'orienter, selon Christophe Ventura, directeur de recherche de l'IRIS, vers « deux projets futurs possibles en fonction de l'évolution des recompositions internationales et des rapports de forces. Le premier consiste à positionner les BRICS+ comme l'instrument d'une négociation visant à imposer une multipolarité répondant à leurs intérêts. Le second est de former, peu à peu, une alliance contre-hégémonique réunissant, autour de la Chine (et secondairement de la Russie), une coalition de pays récalcitrants face à la domination des États-Unis et des autres puissances occidentales alignées sur les politiques de la première puissance mondiale » (Ventura, décembre 2023).

Est-ce qu'un des objectifs pourrait être de créer une alternative à l'OTAN⁷ ? Il est intéressant de noter à ce sujet que l'Argentine vient justement de faire sa demande d'adhésion à l'Alliance atlantique alors qu'elle avait initialement prévu d'intégrer les BRICS au 1^{er} janvier 2024 (voir <u>le site du ministère de la Défense argentin</u>).

De nombreux défis

Toutefois, de nombreux défis, contradictions et limites pèseront sur les orientations et le devenir de ce cluster : hétérogénéité et asymétries économiques des pays membres, pauvreté et inégalités au sein de nombre d'entre eux, mais aussi rivalités géopolitiques (aujourd'hui entre la Chine et l'Inde avec le conflit himalayen, la participation de New Delhi au Dialogue quadrilatéral de sécurité – Quad – dirigé par Washington contre Pékin, demain le conflit chiite-sunnite entre l'Iran et les E.A.U.).

Ces déséquilibres et contradictions existaient déjà à cinq et seront amplifiés à neuf. En outre, un risque de dilution de l'influence des pays fondateurs se précise à mesure que le groupe s'agrandit et que la Chine, dans sa confrontation stratégique avec les États-Unis, cherche à renforcer et rassembler ses réseaux de soutien au sein de l'ensemble. 2024 est donc une année clé pour le futur de ce cluster : prendre des initiatives à neuf membres et rendre un communiqué en fin de sommet annuel impliquera forcément la recherche de plus de compromis que lorsqu'ils n'étaient que quatre ou cinq.

Aujourd'hui plus de 20 pays sont candidats : accepter davantage de membres entraînerait certainement la mise en place d'une forme plus structurée de gouvernance avec le risque de tomber dans les écueils que les BRICS+ reprochent aux institutions consacrées. Car quels critères adopter pour étudier les candidatures de ces États et leur accorder le *droit* de siéger au sein de l'ensemble, si les BRICS+ ne restent qu'un *partenariat*, un *groupe de pays* ?

Conclusion

⁷ Organisation du traité de l'Atlantique nord

Le cas des BRICS+, ensemble en construction, montre à quel point les groupes de pays peuvent évoluer rapidement en utilisant de nombreux leviers d'influence. Il illustre la faculté qu'ont certains États à se servir de nouveaux réseaux géopolitiques pour modifier les rapports de force existants au sein des institutions multilatérales. Si les BRICS+ sont un acteur majeur du rééquilibrage au niveau mondial, la question d'une multipolarité accrue, plus représentative de l'état des relations internationales, se pose également au niveau régional. Ainsi, qu'en est-il au sein de l'Europe ? Existet-il des pays dont les initiatives communes seraient susceptibles d'infléchir la politique de l'UE ?

On pense immédiatement au couple franco-allemand, pays fondateurs et plus grandes économies (Royaume-Uni mis à part) de la zone, dont les orientations pèsent depuis toujours dans les décisions stratégiques au sein de l'Union. Mais de la même manière que les BRICS se sont regroupés pour défier l'hégémonie anglo-saxonne au sein des institutions internationales, il existe au sein de l'UE un groupe de pays longtemps critiqué dont les démarches collectives ont permis de faire évoluer certaines politiques communes : les PIIGS (Portugal, Italie, Irlande, Grèce et Espagne – « *Spain* », en anglais). En 2010, Katie Allen, journaliste économique, les comparait déjà aux BRICS dans le *Guardian* (Allen, 12 février 2010). Leur trajectoire en tant qu'ensemble de pays porteur d'intérêts partagés et leur avenir en tant que collectif sera au centre de la prochaine partie de notre étude.



Les PIIGS d'une crise à l'autre : dépendance, endurance et influence

BRICS+ et « flying » PIIGS : du passé faisons table rase ? (partie 2/3)

Contexte

Succédant à une première réflexion sur les BRICS+, cette deuxième partie sera consacrée aux PIIGS. Après avoir rappelé l'origine du groupe, elle explorera les défis économiques et politiques auxquels ces pays font face, s'intéressant en particulier aux enjeux liés à la stabilité et au fonctionnement de l'UE. Nous illustrerons notre propos grâce à quelques mesures obtenues récemment par cet ensemble auprès de l'Institution (politique de relance européenne de sortie de COVID, par exemple).

Introduction: naissance d'un acronyme peu flatteur

Le sigle PIGS (puis PIIGS)⁸ est apparu dès les années 1980 pour désigner le Portugal, l'Italie, la Grèce et l'Espagne (puis l'Irlande), pays dont les taux d'endettement étaient supérieurs à la moyenne européenne et dont les décisions budgétaires pour y remédier étaient considérées comme douteuses par les instances de l'Union. Il a cependant été plus fréquemment utilisé à partir de la crise financière de 2008, par des banquiers, des créanciers européens ainsi que des journalistes britanniques et allemands. Ainsi Anselm Küsters et Elsa Garrido, deux chercheurs en histoire, décrivent-ils le lobbying mené par le journal *Die Zeit* pour discréditer les pays en question, en analysant les 2443 articles mentionnant l'Espagne publiés en 50 ans par l'hebdomadaire allemand (Küsters & Garrido, 2020).

Cet acronyme, suite des lettres initiales des pays visés (le « S » désignant l'Espagne, « Spain », en anglais), est clairement dévalorisant, voire moqueur. Rappelant le terme « pigs » (« cochons » en anglais), il souligne la mauvaise gestion économique de ces pays, et souligne implicitement que le reste des membres de l'UE se voit contraint de leur apporter une aide financière au nom de mécanismes de solidarité, notamment pendant la crise de 2008. Dans le même temps, cette appellation (PIIGS) fait en creux la promotion de la tenue financière vertueuse des autres pays, les « premiers de la classe », avec à leur tête l'Allemagne.

Les PIIGS sous perfusion (2008 – 2020)

La crise des subprimes de 2007-2008 : mise en lumière de problèmes structurels communs

La crise financière de 2008 a été déclenchée par l'effondrement du marché hypothécaire américain, notamment du fait de la titrisation excessive des prêts dits « *subprimes* ». Les principales banques européennes étaient fortement exposées à ces produits toxiques, ce qui a entraîné une

⁸ Par souci de cohérence, nous prenons le parti de garder l'acronyme PIIGS (en y incluant l'Irlande) dans tout l'article, car l'Irlande est – aujourd'hui encore avec la reconnaissance de l'Etat palestinien – partie prenante des initiatives collectives.



crise de confiance dans le système financier mondial (<u>Milesi-Firretti & Lane, 2010</u>). En conséquence, l'Europe a été profondément touchée par la crise. Certains pays de la zone euro, notamment la Grèce, l'Espagne, le Portugal, l'Irlande, et dans une moindre mesure l'Italie, ont été particulièrement affectés en raison de leurs faiblesses structurelles (chômage structurellement élevé, système bancaire faiblement préparé aux crises, manque de compétitivité) et de leurs niveaux élevés d'endettement (dette publique dans le cas de la Grèce, ou des ménages dans le cas de l'Espagne).

La lente reconstruction des PIIGS (2010 – 2020)

À partir de 2008, les cinq pays du « Club Med »⁹, autre surnom tout aussi péjoratif donné aux PIIGS, ont bénéficié d'aides européennes, parmi lesquelles un plan de sauvetage financier, avec la Grèce comme premier bénéficiaire dès 2010, suivi par l'Irlande, le Portugal et l'Espagne. Ces plans visaient à stabiliser les marchés financiers et à prévenir une crise de la dette souveraine. La Banque centrale européenne (BCE) a mis en œuvre une politique monétaire accommodante dès 2015 (taux d'intérêt bas, rachat d'obligations souveraines) pour soutenir ces pays.

Les PIIGS ont également bénéficié d'un renforcement de la supervision financière de l'UE à partir de 2014 pour prévenir les crises bancaires et garantir la stabilité du système financier européen. Enfin, l'UE leur a dédié un paquet d'assistance sociale pour mettre en place des filets de sécurité sociale à partir de 2017, dans le but de protéger les citoyens les plus vulnérables des conséquences de la crise économique.

En échange de ces aides et du soutien de l'UE, les PIIGS ont été encouragés, d'une part, à lancer des réformes structurelles à partir de 2013 pour améliorer leur compétitivité économique, leur marché du travail et leur gouvernance financière (<u>Duman, 2018</u>). D'autre part, ils ont été incités à réduire leurs déficits budgétaires à partir de 2011, en mettant en œuvre des mesures d'austérité et des réformes fiscales pour restaurer l'équilibre (réductions des dépenses publiques, augmentations d'impôts et réductions des salaires des fonctionnaires).

Les résultats de ces mesures sont mitigés. Les PIIGS étant demeurés pendant la période 2010-2018 avec des niveaux de dette au-delà des standards convenus, leur réputation au sortir de la crise reste fortement ternie. Dans certains cas, comme celui de l'Irlande, la désignation même de « PIIGS » semble avoir constitué un frein à la reprise, les créanciers doutant de la capacité de ce groupe d'États à s'en sortir (<u>Brazys & Hardiman, 12 décembre 2014</u>).

Tout au long de la décennie 2010-2020, ces pays ont été maintenus sous perfusion européenne et sous initiative franco-allemande. Chacun des membres étant traité séparément lors des différentes discussions autour des aides, aucun d'entre eux n'avait de poids suffisant pour contrebalancer les décisions prises à Bruxelles, Berlin ou Paris.

Les PIIGS et la pandémie de COVID-19 : un envol européen inattendu

Les derniers de la classe ? La pandémie : moment charnière et premières actions « concertées »

-

⁹ Autre nom donné aux PIGS. Voir notamment : https://www.lexpress.fr/economie/les-etats-unis-et-le-royaume-uni-vont-ils-adherer-au-club-des-pigs 1387938.html



La pandémie de COVID-19 a entrainé, entre autres, l'interdiction puis la limitation des déplacements, mettant un coup d'arrêt au tourisme (voyages et vacances impossibles), domaine qui constitue pourtant un atout majeur pour les PIIGS (Sepúlveda, février 2023). Nous aurions pu penser que cela affecterait particulièrement ces économies, habituellement plus fragiles que les autres, mais celles-ci se sont associées pour se distinguer et porter au sein de l'UE une voix unie.

Sans doute habitués à fournir des efforts, les PIIGS ont ainsi préféré être force de proposition en initiant certains plans d'actions plutôt que de se les voir imposer par la BCE et d'autres pays de l'Union (Allemagne, France, etc.). Ensemble, ces pays ont ainsi plaidé pour une réponse collective et solidaire de l'UE face à la crise, en utilisant tous les outils disponibles de gouvernance européenne, les orientant au passage selon des priorités plus proches de leurs propres besoins.

Initiative relative à l'activité économique

Parmi les principales initiatives auxquelles ils ont œuvré figure un plan de relance économique commun de l'UE, appelé *Next Generation EU*, doté d'un budget de 750 milliards d'euros. Une partie importante de celui-ci était destinée aux pays les plus durement touchés par la pandémie. De plus, ils ont réussi à obtenir des fonds spécifiques pour soutenir les secteurs les plus vulnérables, tels que le tourisme et l'industrie, grâce au mécanisme de rétablissement et de résilience de l'UE.

Initiative relative à la solidarité financière

L'Initiative SURE, fournissant une aide directe aux travailleurs et aux entreprises affectés par la pandémie, et l'assouplissement temporaire des règles budgétaires, sont deux autres mesures obtenues par les PIIGS leur ayant permis de dépenser davantage pour répondre à l'urgence sanitaire.

Initiative relative à la solidarité sanitaire

Leur collaboration a également conduit à un renforcement de la coordination des politiques sanitaires. Dans le cadre du mécanisme COVAX, et grâce à l'Agence européenne des médicaments, les PIIGS ont contribué à garantir un accès équitable aux vaccins, aucun d'entre eux n'ayant le statut de fabricant. Leur population a d'ailleurs connu un taux de mortalité très élevé (Italie, Espagne). Il était par conséquent crucial pour les membres du groupe d'encourager une stratégie sanitaire commune de « production et d'achats de vaccins ». Ces efforts conjoints ont permis aux PIIGS d'obtenir un soutien significatif de l'UE pour atténuer les impacts économiques et sanitaires de la pandémie.

PIIGS et pandémie : une endurance payante

Grâce à cette collaboration étroite avec les institutions européennes, les PIIGS ont pu obtenir de l'UE un ensemble de mesures pour atténuer les effets de la pandémie sur leurs économies et leurs systèmes de santé, renforçant ainsi la solidarité et la cohésion au sein de l'Union. On notera également que les PIIGS ont paradoxalement bénéficié d'un scénario plus clément au sortir de la pandémie de COVID-19. En effet, étant moins industrialisés, ils ont d'une part été moins exposés aux conséquences des ralentissements des chaînes d'approvisionnement. D'autre part, ils ont



grandement bénéficié de l'effet « carpe diem » qui a entraîné un boom du tourisme immédiatement après les déconfinements.

La guerre aux portes de l'Europe et l'association fructueuse des PIIGS (2022 – 2024)

L'exception ibérique et la réforme à venir du marché européen de l'électricité

Les sanctions économiques décidées contre la Russie après l'invasion de l'Ukraine ont sévèrement affecté les membres de l'UE, très dépendants du gaz et du pétrole russes. Cela a notamment conduit à une augmentation des factures d'électricité pour les citoyens européens. Car depuis plusieurs années, les marchés de l'électricité et du gaz étaient couplés afin d'arriver à des prix plus avantageux.

La situation géopolitique a toutefois provoqué l'effet inverse. Aussi l'Espagne et le Portugal ont-ils œuvré au sein de l'UE pour obtenir ce que l'on appelle la « dérogation ibérique », qui repose sur un « plafonnement des prix du gaz » (effectif au 15 juin 2022 et prolongé jusqu'à la fin de l'année 2023, après autorisation de l'UE), limitant les coûts d'exploitation répercutés sur le marché de gros de l'électricité par les centrales électriques alimentées au gaz. Selon les premières estimations, « le découplage du marché de l'électricité de celui du gaz a permis à l'Espagne de réduire sa facture d'électricité de 15 à 20 %, car elle a obtenu l'autorisation par Bruxelles de baisser temporairement la part du gaz dans la production de l'électricité » (Présidence espagnole du Conseil de l'UE, 16 octobre 2023).

Les PIIGS comptent désormais garder leur leadership pour pousser cette exception et ainsi réformer complètement le marché européen de l'électricité (<u>La Tribune</u>, 9 janvier 2023).

La reconnaissance de l'État palestinien : un autre axe diplomatique

Sur le front diplomatique, on notera l'initiative de l'Espagne et de l'Irlande pour que l'UE reconnaisse l'État palestinien (Gomez, 10 avril 2024), espérant mobiliser derrière eux le plus grand nombre de pays possible. On remarquera le relatif succès de cette démarche avec la décision de la Norvège de reconnaître conjointement l'État palestinien, annoncée le 22 mai dernier. S'inscrivant dans cette dynamique, le Parlement portugais avait d'ailleurs voté à la fin de l'année 2023 en faveur d'une résolution reconnaissant la Nakba palestinienne. Nous pouvons de ce fait nous attendre à d'autres actions en ce sens de la part des PIIGS sur le terrain diplomatique.

Conclusion

Les PIIGS sont encore bien loin de posséder le rayonnement des BRICS+, et n'en auront probablement jamais ni l'ambition, ni la capacité (ne serait-ce que du fait de leur nom). Néanmoins, nous avons vu comment en 20 ans, ce groupe de pays est passé d'un acronyme moqueur et dont l'influence au sein de l'UE était nulle ou très faible, à une alternative au couple franco-allemand, avec même une forme de leadership sur certaines décisions ponctuelles (exception ibérique qui pourrait amener à une réforme complète du marché européen de l'électricité).

Ils enregistrent des taux de croissance parmi les plus élevés d'Europe (sur la période 2022-2024) et les perspectives d'emploi sont plutôt plus favorables dans ces pays qu'en Allemagne ou en

France. Un changement de scénario que les marchés reflètent clairement en provoquant la convergence entre ce que les PIIGS paient pour leur dette et ce que décaisse l'Allemagne. Difficile de savoir combien de temps cette situation durera, mais on peut constater que la croissance de l'UE est désormais beaucoup plus équilibrée. Il est peut-être temps pour les PIIGS « de commencer à donner des leçons à leurs voisins du nord », même sur le terrain diplomatique (Ordóñez, 13 novembre 2023).

La question principale est désormais : comment la dynamique enclenchée par les PIIGS peutelle s'inscrire dans le temps ? Elle se décline en un ensemble de questions sous-jacentes, dont : quels changements structurels vont apporter ces pays à leurs économies ? Comment vont-ils utiliser ce leadership pour influencer certaines orientations politiques ou économiques au sein de l'UE ? Les PIIGS se transformeront-ils en se dotant d'organes autonomes et d'une existence juridique ?



Les BRICS+ et les PIIGS poussent les institutions internationales à se réinventer

BRICS+ et « flying » PIIGS : du passé faisons table rase ? (partie 3/3)

Contexte

Succédant aux parties 1 et 2 de notre réflexion sur les BRICS+ et les PIIGS, cette troisième partie analyse l'influence de la montée des BRICS+¹⁰ et des PIIGS¹¹ sur l'ordre mondial. Nous y évoquerons des pistes de réformes sur le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'évolution nécessaire du Fonds Monétaire International (FMI), et l'influence croissante de la place des PIIGS dans l'Union Européenne (UE). Nous soulèverons également le rôle que peut jouer la France pour se (re)positionner en tant que pivot géopolitique à la fois à l'échelle continentale et internationale.

Introduction

Les institutions internationales telles que la Banque Mondiale, le FMI, l'UE et l'ONU sont confrontées à une influence croissante de la part des BRICS+. Il en va de même pour l'Union européenne avec les PIIGS. En témoignent la mise en place de la Nouvelle banque de développement (NBD), le projet de nouveau système de paiement parallèle au SWIFT ou le sommet annuel des BRICS+. S'ajoutent à cela les récentes évolutions géopolitiques, avec la guerre en Ukraine et les tensions au Moyen-Orient, qui illustrent les nouveaux enjeux auxquels les institutions internationales sont confrontées. Face à la concurrence des institutions internationales émergentes et la capacité d'influence limitée des institutions internationales établies, il est dans l'intérêt de ces dernières d'entreprendre des réformes significatives.

Conseil de sécurité de l'ONU : La réforme ou la fin

Les Nations Unies ont été créées lors de la conférence de San Francisco en 1945. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité - les États-Unis, la Russie (d'abord URSS), la Chine, le Royaume-Uni et la France - ont été choisis en raison de leur influence géopolitique du fait de leur rôle crucial dans la victoire lors de la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, comme l'explique l'historien Stephen Schlesinger, « le Conseil de sécurité a été conçu pour être le garant ultime de la paix mondiale, avec des pouvoirs exécutifs uniques et contraignants » (Schlesinger, 2003).

-

¹⁰ Les BRICS+ sont un groupe géopolitique regroupant dix pays du «Sud global»: Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud, Égypte, Iran, Arabie saoudite, Émirats arabes unis et Éthiopie.

¹¹ "Flying PIIGS" ou seulement PIIGS est un acronyme utilisé pendant la crise de 2008 pour qualifier cinq pays européen en grande difficulté économique: le Portugal, l'Italie, l'Ireland, la Grèce et l'Espagne



Cependant la structure actuelle ne reflète plus les dynamiques internationales contemporaines et suscite des interrogations croissantes quant à sa légitimité. Des continents entiers (Afrique, Amérique latine...) ou de grands pays (Inde, Japon, Brésil, Afrique du Sud...) ne disposent pas d'un pouvoir d'influence proportionné à leur taille et importance. Une réforme du Conseil de sécurité a été réalisée en 1965 avec l'intégration de dix membres non permanents par roulement de 2 ans, renouvelables chaque année mais non pourvus du droit de veto. Cette réforme a donné plus de représentativité au Conseil de sécurité mais avec le système du veto le rapport de forces est inégal. Comme le souligne l'économiste et homme politique colombien <u>José Antonio Ocampo (2013)</u>, la gouvernance mondiale devrait refléter la nouvelle réalité économique. Ainsi, bien avant la montée en puissance des BRICS+ et des PIIGS, cette réforme semblait nécessaire dans un souci de représentativité du monde contemporain et de légitimité dans son objectif de « promouvoir la paix et le développement » (<u>Hathaway & Shapiro 2017</u>).

Intégrer des nouveaux membres pour regagner en crédibilité

Dr Sabine Hassler soutient que « un élargissement bien conçu du Conseil de sécurité pourrait favoriser des décisions plus équilibrées et mieux acceptées par la communauté internationale » (Hassler 2013). Une telle diversité enrichirait les débats et permettrait de mieux aborder les crises internationales. Déjà en 2005, le « G4 », un groupe composé de l'Allemagne, du Japon, de l'Inde et du Brésil proposait un projet de résolution d'élargissement de six sièges permanents (Nations Unies 2023). Inclure ces pays permettrait de moderniser le Conseil et de le rendre plus représentatif des réalités géopolitiques actuelles. Mais cela renforcerait plutôt le bloc Etats-Unis, Royaume Uni, et France, face à un bloc Russie – Chine, deux blocs qui votent globalement en accord. Une autre option serait d'intégrer simultanément deux membres des BRICS+ et deux membres du G7. Cela permettrait de résoudre les problématiques de représentativité tout en respectant les équilibres géopolitiques existants. Resterait le point de l'Afrique, qui, comme y insiste Kofi Annan resterait, avec 54 Etats membres de l'ONU, la seule région non représentée (Annan 2012).

En outre, se pose la question du droit de veto qui *de facto* a souvent limité l'action du Conseil de sécurité... Certes le veto est souvent utilisé par un des pays membres du Conseil de sécurité quand il est un acteur direct ou indirect du conflit. Mais sa limitation ne donnerait-elle pas lieu à des coalitions de circonstance qui auraient le même résultat ? Les propositions ont été résumées dans l'ouvrage *Key Documents on the Reform of the UN Security Council 1991-2019* (Fassbender 2020). Elles peuvent être regroupées en trois catégories. La première est l'octroi de ce droit aux nouveaux membres potentiels du Conseil de sécurité, sous réserve d'un moratoire de plusieurs années (15 ans). La seconde repose sur la limitation de son utilisation aux questions relevant du chapitre 7¹² et l'interdiction de son utilisation pour les actions du Conseil visant à prévenir ou à mettre fin à un génocide. La troisième suggère l'exigence de votes « contre » provenant d'au moins deux membres permanents pour bloquer l'action du Conseil de sécurité (aujourd'hui un seul vote contre suffit).

Est-il possible de réformer ?

-

¹² Le chapitre 7 de la Charte des Nations Unies concerne les actions à mener en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression.

L'intégration des dix membres non permanents dès 1965 donne un peu plus de représentativité au Conseil de sécurité et les récents travaux, bien qu'incomplets et insuffisants, sont des signes positifs d'avancement.

Les raisons politiques de l'absence de réforme de fond sont évidemment les intérêts nationaux des États membres, inquiets de perdre en influence par rapport au statu quo actuel (<u>Hosli & Dörfler 2019</u>). Puis, des raisons juridiques résident dans le fait qu'un changement de statut concernant le Conseil de sécurité de l'ONU nécessite à la fois une majorité des deux tiers des membres de l'Assemblée générale et une ratification par les cinq membres permanents. Actuellement, ce seuil juridique semble constituer un obstacle insurmontable à une révision formelle de l'article 27 de la Charte, réservée à l'usage du droit de veto.

La guerre en Ukraine, impliquant directement un des membres permanents, a catalysé des développements importants sans pour autant régler la question de la réforme. D'abord l'initiative du veto¹³ du 22 avril 2022, suivi de l'engagement pris par les États-Unis de « s'abstenir de recourir au veto, sauf dans des situations rares et extraordinaires » (Schäfer 2022). Puis, la résolution francomexicaine sur un accord collectif et volontaire entre les membres permanents du Conseil de sécurité visant à s'abstenir d'y recourir en cas d'atrocités de masse (Global Centre for the Responsibility to Protect 2015). Toutefois, notons que la notion d'atrocité de masse est jugée inapplicable aux évènements actuels en Ukraine et dans la bande de Gaza.

La démarche d'intégration de nouveaux pays au nom d'une meilleure représentativité pourrait venir en priorité des pays qui ont le plus « à perdre » comme la France et la Grande Bretagne. En échange, les autres membres du Conseil se verraient contraints de réformer l'utilisation du vote en limitant son usage à un nombre limité de recours. On pourrait aussi imaginer qu'un groupe de pays aux intérêts plus éloignés s'associent pour présenter ces réformes au sein de l'ONU. Par exemple, l'association des PIIGS (membres du « Nord ») et les MINT¹⁴ (membres du Sud) présenterait l'avantage d'être équilibrée et dépourvue d'intérêt puisqu'aucun des membres de ces deux groupes de pays ne deviendrait membre du Conseil.

Banque mondiale et FMI face à la concurrence de la Nouvelle banque de développement

La création en 2014 de la NBD par les BRICS+, véritable alternative au FMI, est un exemple de ce que peut faire un groupe de pays puissants s'il considère qu'une organisation existante, dans ce cas le FMI, ne reflète pas suffisamment ses intérêts. Même si, dix ans plus tard, on peut considérer que la NBD ne s'est pas encore totalement imposée comme une alternative crédible, tant sur le volume échangé que sur l'attribution des projets (Millar 2023). Pour autant, elle a réussi à se positionner comme la Banque des pays du Sud. D'autant plus que de nombreux pays ayant contracté

¹³ Résolution 76/262 de l'AGNU, « Mandat permanent permettant à l'Assemblée générale de tenir un débat en cas de recours au droit de veto au Conseil de sécurité » (UN Doc. A/RES/76/262) du 26 avril 2022, adoptée par consensus

¹⁴ Mexique, Indonésie, Nigeria, Turquie. Une appellation reprise par l'économiste Jim O'Neill, qui avait popularisé le terme de BRIC lorsqu'il travaillait chez Goldman Sachs (<u>Les Affaires</u>)

des prêts avant la pandémie de la COVID-19 ont connu de grandes difficultés à les rembourser, ce qui a renforcé une certaine image du FMI comme une institution « non amicale » (Jha 2022). Néanmoins, cette critique est à nuancer, dans la mesure où des accusations similaires peuvent être portées à l'encontre des prêts chinois qui contribuent à étrangler des économies. En 2022, <u>un rapport du China Africa Research Initiative</u> fait état de prêts chinois qui ont contribué à la crise économique du Sri Lanka.

Le point principal de blocage du FMI n'est pas son principe qui est d'aider au financement les pays en développement, mais plutôt les motifs d'attribution, les conditionnalités et le poids de vote des pays. En effet, contrairement à la NBD qui attribue un même nombre de votes à chaque membre, les 24 membres du Conseil d'administration du FMI n'ont pas le même poids dans les décisions : « Les Etats-Unis qui disposent de 17,4 % des quotas (quotes-parts du capital) au Fonds ne sont pas prêts à les réduire au profit de grands pays tels que la Chine, qui détient seulement 6,4 % des quotas, malgré son poids économique mondial » (Hiault 2023). De plus, le FMI valide principalement les projets attribués selon des critères de restructuration de la dette en respect des règles du club de Paris. Les politiques de prêt doivent donc être ajustées pour mieux répondre aux besoins des économies émergentes, favorisant le développement durable plutôt que l'austérité (Stiglitz & Gallagher 2022). Sans cette réforme, les économies émergentes pourraient être confrontées à une stagnation économique accrue et à une augmentation des crises financières, ou simplement se diriger encore plus fréquemment vers la NBD pour se financer. On précisera le rôle décisif des Etats-Unis dans le blocage de cette réforme.

La place du dollar dans les échanges financiers n'est pas encore en jeu, tant il règne sur l'économie. Cependant, les BRICS+ se sont entendus pour réduire son influence. Aglietta rappelle que la Chine impose progressivement le yuan comme monnaie internationale de référence (<u>Aglietta et al 2022</u>). Cette stratégie est conditionnée par la structure même de son économie, dont les échanges commerciaux se font en dollar. Cependant, l'ouverture financière relative de Pékin, l'endettement du secteur privé avec la bulle immobilière de 2023 et le durcissement de nombreuses réglementations plaident pour l'hypothèse d'une internationalisation lente du yuan. Celle-ci semble inéluctable et viendra tôt ou tard défier la puissance financière et monétaire américaine. Alors que tous les prêts du FMI sont contractés en dollars, la NBD émet elle-même des obligations en yuan pour se financer.

Autre tendance visible : sous la pression de la Chine et de la Russie, le billet vert est moins utilisé pour le paiement de diverses matières premières, surtout depuis les sanctions qui pèsent sur Moscou. Par ailleurs, afin de réduire sa dépendance à l'égard du réseau SWIFT, principal système de messagerie financière occidental, Pékin a lancé son propre système, le CIPS, qui a procédé quotidiennement à plus de 19 milliards de dollars de transactions en 2020, et la fédération de Russie a lancé le sien en 2023.

Ainsi, réformer le FMI et la Banque mondiale sont des étapes indispensables pour leur pérennité et cela pour deux raisons : d'une part, les pays du Sud, porté par les BRICS+, qui par ailleurs représentent deux tiers de la population mondiale et de l'économie mondiale, utilisent de plus en



plus la NBD. D'autre part, parce que la place du dollar dans l'économie mondiale est déjà en jeu, cette même NBD émettant de nombreux prêts en yuan.

Face à ce constat les Etats-Unis vont faire face à un dilemme important : la première option est d'accepter de réduire la part de leur droit de vote au FMI, pour rendre cette institution plus équilibrée, ce qui lui rendrait de la légitimité, réduirait par la même occasion celle de la banque des BRICS+, et permettrait de garder le dollar comme monnaie de référence. La deuxième option est de geler les droits de vote (favorable aux Etats-Unis), quitte à continuer de renforcer le poids de la NBD.

L'UE fait évoluer ses critères pour s'adapter au nouvel équilibre des PIIGS

La pression des partenariats de pays comme les BRICS+ pourrait pousser les institutions internationales à se réformer pour être plus représentatives des équilibres mondiaux, sur les plans géopolitiques avec le conseil de sécurité de l'ONU et économiques avec le FMI. On peut s'attendre à une démarche similaire de la part des PIIGS au sein de l'UE avec une ambition visant à réduire l'influence de l'Allemagne et d'une moindre mesure celui du couple franco-allemand sur les outils politiques (Commission européenne) mais surtout économiques et financiers (BCE).

La réforme du pacte de stabilité et de croissance (PSC) : une première victoire des PIIGS

Ce pacte, qui impose un cadre à chaque pays membre de l'UE, comporte deux contraintes principales. Il reprend certains principes édictés par le traité de Maastricht de 1992 sur l'engagement des Etats à maintenir leur déficit en dessous de 3 % du PIB et leur dette publique à un niveau inférieur à 60 % de leur PIB. Dès 2019, Jean Pisani-Ferry suggérait une évolution (<u>Pisani 2019</u>). Depuis la sortie de la pandémie, le développement économique des pays PIIGS couplée au ralentissement de la croissance en Allemagne (et dans une moindre mesure la France) a permis une évolution des règles : la Commission a débuté le réexamen du PSC. Dès la fin de l'année 2019, les pays plus endettés comme l'Italie, l'Espagne ou la France, se sont montrés favorables à une révision du pacte, tandis que les pays nordiques et l'Allemagne défendaient plutôt un maintien du PSC dans sa version traditionnelle, c'est-à-dire marqué par une politique d'austérité.

Cette révision a introduit des sanctions moins sévères mais plus faciles à appliquer, tout en permettant aux États endettés de continuer à investir dans les priorités de l'Union européenne (<u>Toute l'Europe 2024</u>). En novembre 2022, la Commission européenne a présenté les premières pistes de sa réforme du PSC. Les Etats membres sont ensuite parvenus à un accord en décembre 2023. Puis, le Parlement européen a finalement validé cette réforme le 23 avril et le Conseil le 29 avril pour une entrée en vigueur le 30 avril 2024.

Les PIIGS ont également été à l'avant-garde des initiatives pour une transition verte et numérique de l'économie européenne, matérialisées notamment par le projet des fonds *Next Generation* (Europe en France). L'Italie et l'Espagne sont les deux premiers pays bénéficiaires, et la Grèce et le Portugal respectivement 5^e et 7^e, de ce plan de 750 Milliards d'euros (la France étant le 4eme bénéficiaire). La réforme du PSC a intégré ces priorités en permettant des investissements



publics substantiels dans des infrastructures vertes et numériques, même pour les pays avec des niveaux de dette élevés. Cette approche vise à soutenir une croissance durable et à réduire les inégalités économiques au sein de l'UE.

La crise énergétique et la solidarité européenne

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022 a déclenché une crise énergétique en Europe. Les PIIGS, notamment l'Espagne et le Portugal, ont obtenu des exceptions spécifiques pour atténuer l'impact de la hausse des prix de l'énergie sur les consommateurs. Cette situation a mis en lumière la nécessité d'une coordination plus étroite des politiques énergétiques et fiscales au sein de l'UE. Les PIIGS essaient en 2024 d'étendre au reste de l'Union l'exception ibérique, qui désindexe les prix du gaz et de l'électricité de manière pérenne.

Reconnaissance de la Palestine : les pays du Sud poussent le reste des Etats membres à reconsidérer leur position

L'Espagne, rejointe par l'Irlande et la Slovénie (et hors UE la Norvège), a été particulièrement active, annonçant en mai 2024 leur reconnaissance officielle de la Palestine comme État indépendant (Stimson 2024). Cette initiative a intensifié la pression sur d'autres États membres pour reconsidérer leur position, mettant en lumière les divisions historiques de l'UE sur cette question. Les PIIGS ont ainsi pris une initiative diplomatique, forçant d'une part les autres partenaires comme la France ou l'Allemagne, mais aussi l'UE en tant qu'institution à se positionner (Brunori 2024). Cette démarche a permis de noter des évolutions de la part des pays et des institutions européennes sur la question. Josep Borrell, le Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, a soutenu ces initiatives, sortant d'une traditionnelle neutralité et soulignant la nécessité d'une solution à deux États et encourageant les États membres à prendre des mesures concrètes pour soutenir ce processus... Le président français Emmanuel Macron a déclaré que la reconnaissance de la Palestine n'était pas un sujet tabou, mais qu'elle devait se faire à un moment « utile »(Le Figaro 2024). La France n'a pas encore franchi le pas de la reconnaissance officielle, préférant travailler dans le cadre d'une solution négociée. Le ministre des Affaires étrangères français Stéphane Séjourné a critiqué les initiatives des PIIGS en les considérant comme du « positionnement politique » plutôt que des efforts pour résoudre le conflit israélo-palestinien.

Une occasion unique pour la France de se positionner comme pivot géopolitique

Au niveau international

Les besoins de réformes au sein des institutions internationales soulevés par les BRICS+ pourraient être une opportunité pour la France de se re(positionner) sur l'échiquier mondial. Au sein de l'ONU, la France pourrait agir pour faire évoluer le Conseil de sécurité en proposant d'inclure de nouveaux membres. Encore faut-il qu'elle se trouve des alliés sûrs. Reste la question de l'usage du veto. L'idée est de se positionner comme un point d'équilibre entre les couples respectifs Grande



Bretagne-Etats-Unis et Chine-Russie. Jusqu'au début des années 2000 c'était la stratégie d'influence de la France. En s'éloignant du couple anglo-américain, la France gagnerait fortement en crédibilité auprès des pays du Sud, plus particulièrement africains et sud-américains, qui nourrissent aujourd'hui un certain anti-américanisme. Sa perte d'image notamment vis-à-vis de la Russie dans de nombreux pays africains pourrait être enrayée par une évolution de sa politique internationale, moins alignée sur la position américaine. Car la propagande russe utilise le levier du « Nord » - représenté par la France, ancien colonisateur appuyé par les Etats-Unis, puissance dominante depuis 50 ans- contre le « Sud » porté par la Russie. Bien que risquée car elle diluerait le poids de la France si le conseil passe de 5 à 9 ou 10 membres, cette posture d'indépendance permettrait de (re)prendre un leadership.

Au niveau européen

L'Italie et l'Espagne sont les 3ème et 4ème puissance de l'UE et la France pourrait s'appuyer sur les PIIGS, qui comme nous l'avons vu, gagnent en crédibilité d'un point de vue économique, budgétaire et diplomatique. Sans pour autant s'écarter du couple franco-allemand, voire <u>franco-suédois</u>, Paris devrait profiter de la dynamique des pays du Sud de l'Europe pour faire évoluer les institutions vers plus de flexibilité. Cette démarche a déjà été lancée par le président français Emmanuel Macron lors des signatures du <u>traité du Quirinal</u> en 2021, et du <u>traité de Barcelone</u> en 2023. Ces traités visent à renforcer la coopération bilatérale entre pays, qui pourrait être renforcée sur des thématiques telles que les énergies renouvelables, l'Europe de la défense, les politiques migratoires ou les politiques européennes en Méditerranée.

Conclusion

Les groupes de pays BRICS+ et PIIGS ont lancé sur les dix dernières années de nombreuses initiatives économiques, diplomatiques, qui ont renforcé leur positionnement stratégique sur les plans européen et international. En dehors des sommets annuels, les BRICS+ continuent de grandir et de revendiquer une gouvernance mondiale plus équilibrée que celle existant actuellement. De la même manière les PIIGS s'emploient à influencer la gouvernance de l'UE. Du côté de l'ONU et son Conseil de sécurité, l'évolution du rapport de forces géopolitique plaide pour une réforme, le Conseil de sécurité ne représente plus le monde dans sa diversité, les puissances de 1945 ne sont plus celles de 2024. La France peut utiliser toutes ces dynamiques pour se (re)positionner comme un pivot géopolitique européen et mondial.